



Jusqu'à 100 € de remboursement

Sur les frais de résiliation et d'engagement de votre ancien accès Internet ou de votre Box 5G.

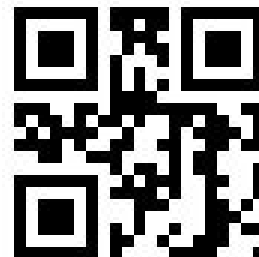
Offre valable du 16/07/2025 au 06/10/2025 inclus



Connectez-vous sur
odr.sfr.fr

OU

Flashez
le QR code :



1

Sélectionnez
l'offre de remboursement
concernée

2

Complétez le formulaire
de demande de
remboursement

3

Téléchargez vos pièces
justificatives

4

Validez votre demande et
suivez l'avancée sur odr.sfr.fr

Êtes-vous éligible ? (Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous)

- Vous êtes nouveau client SFR, ou vous êtes client SFR ou RED by SFR Box 5G, et vous avez choisi une offre Fibre SFR. Client n'ayant pas déjà bénéficié d'une ODR sur les offres Fibre SFR.
- Vous avez souscrit à l'offre SFR entre le 16/07/2025 et le 06/10/2025.

Jusqu'à 100 € euros remboursés. Le remboursement sur facture ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

Comment profiter de cette offre ?

- Connectez-vous sur odr.sfr.fr dans les 90 jours suivant votre achat.
- Saisissez votre identifiant et mot de passe
- Sélectionnez l'offre de remboursement concernée
- Pièces justificatives à fournir avec votre demande de remboursement :
 - Si vous êtes Nouveau Client Fibre SFR :
Joignez une copie de toutes les pages de la facture de clôture de votre précédent fournisseur d'accès internet datant de moins de 3 mois, mentionnant les frais liés à la rupture de votre engagement.
ou
 - Si vous êtes client SFR ou RED by SFR Box 5G, et vous avez choisi une offre Fibre SFR :
Joignez une copie de toutes les pages de clôture de votre ancien abonnement Box 5G datant de moins de 3 mois, mentionnant les frais liés à la résiliation de votre ancienne offre.
(version numérique téléchargeable sur votre espace client)
- Validez le formulaire sans oublier de saisir votre adresse email ainsi que votre numéro de mobile pour être tenu informé de l'avancement de votre dossier

Il ne sera répondu à aucune demande envoyée par courrier

Et après ?

- Vous bénéficiez de votre remboursement par avoir sur votre ou vos prochaines factures dans un délai de 5 semaines à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement.
- Pour suivre votre demande, rendez-vous sur odr.sfr.fr

Offre soumise à conditions, valable exclusivement en France métropolitaine, réservée aux nouveaux clients souscrivant à une offre Fibre SFR et réservée aux clients SFR ou RED by SFR Box 5G souscrivant à une offre Fibre SFR, valable à partir du 16 juillet 2025. Remboursement dans la limite de 100€ TTC, des frais de résiliation de votre accès internet et, le cas échéant, des mois d'abonnement restant à échoir jusqu'au terme de votre engagement facturés par votre fournisseur d'accès internet, sous forme d'avoir sur votre facture. Offre limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même téléphone fixe) sous réserve de l'envoi des pièces justificatifs dans les 90 jours. Offre non cumulable avec une autre offre de remboursement Fibre. Offre de remboursement uniquement valable pour les opérateurs de France métropolitaine.

SFR - R.C.S. Paris 343 059 564 - 16 rue du Général Alain de Boissieu, 75015 Paris

SFR FIBRE SAS - R.C.S. Meaux 400 461 950 - 10 rue Albert Einstein, 77420 Champs-sur-Marne

ODR_FRAIS_DE_RESILIATION_DU_16_JUIL_AU_06_OCT0002